



Par et pour
les collectivités

COMMUNIQUÉ DE PRESSE • 29 JANVIER 2015

L'AGENCE FRANCE LOCALE NOTÉE Aa2 PAR L'AGENCE DE NOTATION MOODY'S

L'agence de notation Moody's Investors Service vient d'attribuer à l'Agence France Locale la note Aa2 avec perspective négative. Cette notation positionne l'Agence au plus haut niveau derrière l'Etat français, noté Aa1 avec perspective négative, avant même son démarrage opérationnel. L'accroissement de la part de marché de l'Agence est le critère principal qui lui permettrait de rejoindre la note de l'Etat.

L'agence de notation prend donc acte tant de la force du modèle de l'Agence France Locale que de la pertinence de sa structuration.

Un mois après l'obtention de son agrément bancaire, l'Agence France Locale est désormais en mesure de solliciter les investisseurs institutionnels. Les discussions avec l'Autorité des marchés financiers relatives au programme EMTN sont en voie de finalisation.

L'émission inaugurale sera lancée dans les prochaines semaines, au moment où les conditions de marché seront jugées optimales.

À PROPOS DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

- La nouvelle agence de financement des collectivités locales, créée en octobre 2013 sur un modèle scandinave
- Tous les types de collectivités locales françaises rassemblées autour d'un objectif : financer leurs investissements, sans intermédiaire
- Un accès mutualisé au marché financier qui permet d'offrir aux membres des prêts simples à des conditions optimales